

Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Auxerre, le 8 juillet 2020

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE VENIZY
Mairie

89210 VENIZY

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de
l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

SAINT FLORENTIN

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le : jeudi 18 juin 2020 à 09h32
Unité de gestion		00114605		par : JULIE VEZIANO
Installation		0146	SAINT FLORENTIN	Type visite : AUP1
Point de surveillance	TTP	003463	CREANTON	Type d'eau : T
Localisation exacte	P	0000002480	SORTIE STATION CREANTON	Motif : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRET
Commune			SAINT-FLORENTIN	

Analyse laboratoire

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901
Type dell'analyse : METAB Code SISE de l'analyse : 00114089 Référence laboratoire : LSE2006-27550

Résultats

Limites de qualité		Références de qualité	
<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>	<i>inférieure</i>	<i>supérieure</i>

PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...

ESA metazachlore	0,035 µg/L		0,10	
ESA metolachlore	<0,020 µg/L		0,10	
OXA metazachlore	0,015 µg/L		0,10	
OXA metolachlore	<0,020 µg/L		0,10	

PESTICIDES ORGANOCHLORES

CGA 369873	0,211 µg/L		0,10	
------------	-------------------	--	-------------	--

PESTICIDES TRIAZINES

Flufenacet ESA	<0,010 µg/L		0,10	
----------------	-------------	--	------	--

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de l'Yonne

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00114605)

La teneur en CGA 369873 dépasse la limite de qualité fixée à 0,1 microgrammes par litre.

P/Le préfet,
L'ingénieur d'études sanitaires,



Bruno BARDOS